

La Municipalité soutient les projets scolaires

Tout jeune saint-cyrien de classe élémentaire doit pouvoir partir au moins une fois durant sa scolarité en classe transplantée : un objectif réaffirmé lors du Conseil Municipal du 26 avril avec l'adoption des projets présentés par les enseignants.

Convaincue du bienfait des sorties scolaires, la Municipalité soutient depuis près de 10 ans les projets présentés par les chefs d'établissement. Et à St Cyr, les enfants sont particulièrement gâtés car les projets ne manquent pas. Les enseignants s'impliquent toujours fortement dans ces actions pédagogiques souvent très bénéfiques car outre le fait qu'elles permettent à l'enfant de s'épanouir dans une vie de groupe en dehors du cadre scolaire, elles sont souvent synonymes en cas de nuitée de première séparation avec la famille et de prise d'autonomie.

Les actions s'organisent de trois façons :

- Les sorties scolaires sont organisées pendant les horaires habituels de la classe et ne comprennent pas la pause déjeuner : la municipalité attribue à chaque école, élémentaire et maternelle, une contribution municipale de 3,05 € par élève. Cette subvention est versée à chaque coopérative scolaire,
- Les sorties occasionnelles sans nuitée sont aidées sur la base du projet pédagogique à hauteur de 30 %. La subvention est versée à la coopérative scolaire,
- Les sorties scolaires avec nuitée regroupent les voyages collectifs d'élèves, classes de découverte, classes d'environnement... comprenant au minimum une nuitée, et dans ce cas, la Municipalité participe à hauteur de 50 % du budget total des actions pédagogiques organisées. Si le nombre de nuitées est inférieur à 5, la subvention est versée à la coopérative scolaire de l'école. Dans le cas contraire, la Municipalité recueille les paiements des familles, proportionnels à leur niveau de revenus (de 20 à 80 % du coût), qui couvrent l'autre moitié du budget du séjour. De plus, la Commune prend en charge si besoin les frais de transport.

C'est un budget qui varie donc en fonction des projets mais il peut atteindre 100 000 € certaines années.

En 2010, une classe d'Anatole France se rendra à Lathus dans la Vienne, une classe d'Engerand à Lezay dans les Deux-Sèvres, deux classes de Périgourd en Auvergne et enfin une classe de République à Auzat en Ariège.

Des souvenirs inoubliables pour les enfants, des moments de partage pour les enseignants ! Bref, l'enthousiasme sera chaque année au rendez-vous et aucun enfant de St Cyr ne restera à quai car si nécessaire, le Centre Communal d'Action Sociale intervient pour les familles dans le besoin.

Merci de votre confiance !

Liste Philippe BRIAND et son équipe municipale